

**COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de convocation</b> 02/02/2024	<b>Date d'affichage</b> 09/02/2024	<b>Nombre de conseillers</b> En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19
--	---------------------------------------	---

L'an deux mil dix vingt quatre

Le 07 février à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)

**ETAIENT PRESENTS :**

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**ABSENTS Excusés** : GORON Rémy, JOUAUX Laëtitia

**ABSENTS** : Néant

**POUVOIR** : JOUAUX Laëtitia, donne pouvoir à Delphine BERTAUX, GORON Rémy donne pouvoir à Henri BRIAND

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

**N° 06-02-2024 – Présentation de l'état annuel des indemnités**

Monsieur le Maire expose que l'article L 2123-24-1-1 du CGCT, créé par la loi Engagement et proximité, prévoit que chaque année les communes établissent et communiquent aux conseillers municipaux, avant l'examen du budget de la commune, un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat

En application de l'article susmentionné Monsieur le Maire donne communication du tableau suivant :

Nom Prénom	Fonction	Indemnités brutes	Remboursement de frais
ALEXANDRE Pierre	Conseiller municipal		Congrès des Maires : 333.60 €
BONDIGUEL Nathalie	1 <sup>ère</sup> adjointe	8 322.30 €	PCC frais de déplacement et repas : 205.20 €
BOULET Peggy	Conseillère déléguée	725.16 €	
BRIAND Henri	Conseiller délégué	725.16 €	
DURAND Marie Claude	Conseillère déléguée	725.16 €	Congrès des Maires : 320.00 €
GORON Rémy	Conseiller délégué	725.16 €	

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le

ID : 035-213500192-20240207-06\_02\_2024-DE

GUIBLIN Aline	3 <sup>ème</sup> adjointe	8 322.30 €	
HERVÉ Pascal	Maire	24 387.78 €	PCC frais de déplacement et repas : 493.54 € Congrès des Maires : 486.48 €
ISAMBARD Albert	2 <sup>ème</sup> adjoint	8 322.30 €	
JALLU Yann	Conseiller délégué	725.16 €	
LANDAIS Fabienne	5 <sup>ème</sup> adjointe	8 322.30 €	PCC frais de déplacement et repas : 274.88 €
LAUNAY Chantal	Conseillère déléguée	725.16 €	
LE GONIDEC Guy	4 <sup>ème</sup> adjoint	8 322.30 €	
LEGOUT Séverine	Conseillère déléguée	725.16 €	Congrès des Maires : 363.30 €
ROCHELLE Stéphane	Conseiller délégué	725.16 €	
SAINT-MLEUX Xavier	Conseiller municipal		Frais de déplacement (signature acte) : 98.05 €
<b>Total annuel</b>		<b>71 800.56 €</b>	<b>2 575.05 €</b>

La Secrétaire de Séance  
Marie-Claude DURAND



Le Maire  
Pascal HERVÉ

